



Plaisirs du vin

SARL PLAISIRS DU VIN CAHORS
594 Avenue Maryse Bastié

46000 CAHORS
Tél : 05 65 21 75 12 Fax : 05 65 21 71 84
cahors@plaisirsduvin.com
8 000 Euros
TVA FR34435210166
SIRET 43521016600037
APE : 4634Z

N° Caisse	CAHORS01
Vendeur	

*Bio=Certifié FR-BIO-10

Facture Caiss

DATE	CI
30/09/2025	0

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT
CREDIT AGRICOLE
AQUITAINE

)))

A0000000421019

CB

LE 30/09/25 16:37:08
SARI BERTOSSE RA SC

CAHORS

46000

1623895

13306

43521016600037

#####

001 000000 132

C @

CHATEAU DE HAUTE
LE BOURG

46700 VIRE SUR LC

NO AUTO: 596165
MONTANT:

45,12 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
MERCI AU REVOIR
15513545

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNIT. TTC
0ALBER19005	ALBERT MANN EXTRA BRUT 2022 75CL AOC CREMANT D'ALSACE *	1	25,08
0BOUQUINM030	POIRE GRANIT ERIC BORDELET 75CL	1	20,04
FRAS CADLAN			

REGLEMENT (S)				TVA			TOTAL H.T.:	
N°	MT. PERCU	MODE	MT. RENDU	Taux	Base HT	Montant	DONT TPF :	0,00
1	45,12	CB sans contact		20,00	37,60	7,52	TOTAL TVA :	7,52
2				10,00			TOTAL TTC : 45,12€	
3				5,50				

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de PLAISIRS DU VIN CAHORS. Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.